

# ECOLE POLYTECHNIQUE DE VERVIERS



Rue aux Laines, 69  
Rue de Mangombroux, 153  
04/279.70.70  
epverviers@provincedeliege.be



**Projet d'école - Juin 2024**



# TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION .....	1
2. UNE ECOLE RESPECTUEUSEMENT DE L'HUMAIN ET DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT .....	1
2.1 INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENTS .....	1
2.1.2. Tri des déchets et consommation responsable .....	2
2.1.3. Espaces verts et biodiversité .....	2
2.1.4. Internat .....	2
2.1.5. CEFA .....	2
2.2. PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE.....	3
2.2.1. Maison de la Guidance.....	3
2.2.2. Lutte contre les assuétudes.....	3
2.2.3. Alimentation saine et durable .....	3
2.3. EDUCATION ET CULTURE .....	3
2.3.1. Education à la Citoyenneté.....	3
2.3.2. Travail de mémoire .....	3
2.3.3. Education aux médias .....	3
2.4. CLIMAT SCOLAIRE ET BIEN-ÊTRE .....	4
2.4.1. Accueil des nouveaux élèves.....	4
2.4.2. Accrochage scolaire.....	4
2.4.3. Développement affectif de l'élève .....	4
2.4.4. Inclusion .....	4
2.4.5. Lutte contre le harcèlement.....	4
2.4.6. Frais scolaires et solidarité .....	4
2.4.7. Accueil d'élèves primo-arrivants.....	5
2.4.8. Règlement d'ordre intérieur.....	5
3. UNE ECOLE OUVERTE SUR LE MONDE .....	5
3.1. COMMUNICATION ET COLLABORATION AVEC LA FAMILLE .....	5
3.2. CONSEIL DE PARTICIPATION .....	5
3.3. ECHANGES AVEC D'AUTRES ÉCOLES .....	6
3.4. PARTENARIATS AVEC LES OPÉRATEURS DE LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE .....	6
3.5. ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES .....	6

3.6. PROMOTION DE L'ÉTABLISSEMENT .....	6
3.7. ERASMUS+ .....	6
4. UNE EDUCATION DE QUALITE.....	7
4.1. ORGANISATION DES ÉTUDES (PLEIN EXERCICE).....	7
4.2. ORGANISATION DES ÉTUDES (CEFA) .....	7
4.3. PILOTAGE ET CONTRAT D'OBJECTIFS.....	9
4.4. FORMATION CONTINUÉE DES MEMBRES DU PERSONNEL .....	9
4.5. SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DE QUALITÉ.....	9
4.6. PARCOURS DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT (PEQ).....	9
4.7. INTÉGRATION DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES ET AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES .....	10
4.8. STAGES (PLEIN EXERCICE) .....	10
4.9. CONTRATS D'APPRENTISSAGE (CEFA) .....	10

## 1. INTRODUCTION

Située au cœur de la cité de la laine, capitale wallonne de l'eau, au carrefour entre Liège, Aachen et Maastricht, l'Ecole Polytechnique de Verviers est heureuse de vous accueillir.

L'EP Verviers est un établissement d'enseignement secondaire ordinaire dispensant des formations qualifiantes de la 1<sup>ère</sup> à la 7<sup>ème</sup> année dans les secteurs de la construction, de l'industrie, de l'économie, de l'agronomie et du service aux personnes. Celles-ci s'organisent au plein exercice ou au CEFA (enseignement en alternance).

L'implantation principale (rue aux Laines) se situe à quelques mètres de la gare de Verviers-Central. L'école dispose d'une seconde implantation (rue de Mangombroux) située non loin de la gare de Verviers-Palais.

Organisé par la Province de Liège, l'enseignement dispensé à l'EP Verviers est un enseignement public, neutre et pluraliste. Il place l'authenticité et l'épanouissement de la personne humaine au cœur de ses préoccupations. Il forme ses élèves à une solidarité vivante et active. Il développe les compétences citoyennes en favorisant l'expression, l'écoute, l'échange et la confrontation enrichissante des idées, des convictions et des cultures. Il promeut la reconnaissance de la diversité et l'apprentissage des différences.

## 2. UNE ECOLE RESPECTUEUSEMENT DE L'HUMAIN ET DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT

### 2.1 Infrastructure et équipements

L'Ecole Polytechnique de Verviers dispose de/d' :

- 1 Centre cybermédia
- Nombreuses classes équipées d'écrans ou de tableaux interactifs
- 1 Labo de chimie et physique
- 2 Labos d'informatique
- 1 Simulateur de conduite d'engins de chantier
- 3 Ateliers de mécanique automobile
- 2 Ateliers de mécanique usinage
- 1 Labo de mécanique automation - hydraulique et pneumatique
- 3 Ateliers de soudure (+ découpeuse laser)
- 2 Ateliers d'électricité
- 3 Gymnases
- 3 Ateliers de construction gros œuvre
- 4 Locaux spécifiques pour le cours de dessin assisté par ordinateur (DAO)
- 2 Ateliers de carrosserie
- 3 Ateliers de menuiserie
- 1 Atelier d'installations sanitaires + 1 atelier de couverture
- 1 Atelier de montage en chauffage
- Différents espaces verts d'apprentissage (horticulture)
- 1 Magasin didactique (vente)
- 1 Bureau Amarrages+ (accrochage scolaire)
- 1 Internat
- 1 Cantine
- 1 CEFA

De plus, l'EP Verviers met à disposition des élèves un car scolaire pouvant accueillir 22 places, assurant le transport des élèves entre le site de la rue aux Laines et le site de Mangombroux, ainsi que vers le terrain d'entraînement de CBR pour les élèves de la section « conducteur-riche d'engins de chantier ». Ce moyen de transport permet également de multiples possibilités pour les sorties pédagogiques.

### **2.1.2. Tri des déchets et consommation responsable**

« *Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas* ». Dans cette optique, nous refusons la surconsommation.

À l'EP de Verviers, nous avons instauré un système de tri sélectif dans tout l'établissement. Des affiches de sensibilisation sont placées au-dessus de chaque poubelle de tri pour encourager les élèves et le personnel à adopter de bonnes pratiques. Les déchets sont également triés dans tous nos ateliers (piles usées, pneus, huiles, bois, métal, etc).

Parallèlement, nous promouvons la réduction de l'utilisation de plastique à usage unique. L'établissement dispose de six fontaines, favorisant l'accessibilité à l'eau. De plus, nous distribuons chaque année des gourdes aux élèves de 1<sup>ère</sup> lors de la rentrée scolaire.

La cantine durable de l'établissement trie également les déchets organiques et contribue à la production d'énergie verte (biométhanisation) et de compost de qualité.

La toiture de l'EP de Verviers accueille de nombreux panneaux solaires et nous souscrivons à un contrat d'électricité 100% verte.

### **2.1.3. Espaces verts et biodiversité**

Ecureuil, merle, mésange, rouge-gorge, étourneau, pic, lombric, abeille, syrpe, longicorne, papillon, fourmis, puceron perce-oreille, limace, coccinelle... sont au quotidien quelques-uns de nos visiteurs dans les zones arborées de notre école. Depuis quelques années, par ses actions engagées (abandon des pesticides chimiques, création arborée de zones vertes, plantations de fruitiers, installation de nichoirs, ...), notre école s'inscrit avec ses moyens dans la dynamique du développement de la biodiversité afin de privilégier la richesse des milieux de vie et des espèces qui y vivent. Cette approche de la nature au sein de notre établissement permet ainsi à nos élèves de s'y sentir bien et d'en prendre exemple pour eux-mêmes.

### **2.1.4. Internat**

L'internat de Verviers accueille des élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Une centaine de chambres dont 3 PMR sont mises à disposition. Les internes sont encadrés par une équipe expérimentée d'éducateurs et d'éducatrices.

### **2.1.5. CEFA**



Le Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance de Verviers (CEFA EPV) se situe sur le site de la rue aux Laines. Cet enseignement propose aux élèves âgés de minimum 15 ans de suivre un enseignement en alternance (2 jours/semaine à l'école et le reste du temps en entreprise sous forme de contrat rémunéré avec maintien des allocations familiales).

## 2.2. Promotion de la santé à l'école

### 2.2.1. Maison de la Guidance

La Maison de la Guidance, qui se trouve sur le site de l'EP Verviers. Elle regroupe le CPMS (centre psycho-médicosocial) et le SPSE (service de promotion de la santé à l'école). L'équipe pluridisciplinaire est composée entre autres de médecins, infirmier·e·s, assistant·e·s social·e·s, psychologues... qui sont là pour répondre aux multiples questions que les élèves pourraient se poser et assurer un suivi rapproché des élèves selon leurs besoins.

CPMS

04/279.67.32

[cpms.verviers1@provincedeliege.be](mailto:cpms.verviers1@provincedeliege.be)

PSE

04/279.67.31

[pse.verviers2@provincedeliege.be](mailto:pse.verviers2@provincedeliege.be)

### 2.2.2. Lutte contre les assuétudes

En cas de problème lié à des addictions au sein d'une classe, nous mettons en œuvre des actions de sensibilisation à destination des élèves concernés. Ces initiatives sont menées soit en interne, soit en collaboration avec des partenaires extérieurs spécialisés.

### 2.2.3. Alimentation saine et durable

Depuis 2018, l'EP de Verviers s'est engagé dans le « *Green Deal Cantine durable* ». Nos repas sont préparés majoritairement à base de produits locaux, de saison et bio. La cantine se veut inclusive, écologique, régionale et solidaire. Elle propose des repas diversifiés (potage, plat, snacks, sandwiches, desserts, fruits...) à des prix démocratiques.

## 2.3. Education et culture

### 2.3.1. Education à la Citoyenneté

Chaque année, les titulaires de classe organisent l'élection des délégués de classe. Durant l'année scolaire, plusieurs réunions entre les délégués de classe, la direction et l'équipe éducative sont prévues. Ces rencontres permettent de donner la parole à l'ensemble des élèves à travers leurs délégués et de pouvoir répondre à leurs questionnements et demandes.

### 2.3.2. Travail de mémoire

Depuis 2020, l'ensemble des élèves de la sixième année fréquentant l'École Polytechnique de Verviers sont amenés à visiter des lieux contribuant à "la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes", comme y invite le Décret de 2009. En 2020, les élèves se sont ainsi rendus au Fort de Huy et depuis 2021, chaque classe de sixième année a pu découvrir, à travers une visite guidée, l'histoire du Fort de Breendonk. Ces visites sont préparées en classe de CPC et discutées ensuite, constituant le nœud principal d'une réflexion autour du devoir de mémoire. La Province organise par ailleurs chaque année un voyage mémoriel inter-écoles à Mauthausen pour les élèves de cinquième année. Les élèves qui y participent réalisent ensuite un travail de « passeur de mémoire » qu'ils présentent publiquement au Palais provincial.

### 2.3.3. Education aux médias

L'éducation aux médias est intégrée de manière transversale dans différents cours. Les élèves analysent, comprennent et critiquent les contenus médiatiques, tout en étudiant le rôle des médias dans la société et les événements historiques. Des thèmes comme la liberté de la

presse, le rôle des médias dans la démocratie et la lutte contre les fausses informations sont abordés pour développer leur esprit critique.

## **2.4. Climat scolaire et bien-être**

### **2.4.1. Accueil des nouveaux élèves**

L'accent est mis sur l'accueil des élèves de 1ère année au travers de journées récréatives et pédagogiques visant à la prise de contact des élèves entre eux et avec leurs enseignants (Exemples : journée à Wégimont, jeux collaboratifs dans l'école). Un système de parrainage est mis en place pour que chaque nouvel élève ait un référent dans les années supérieures.

### **2.4.2. Accrochage scolaire**

Le projet Amarrages +, mené dans notre école, bénéficie d'un cofinancement du Fonds Social Européen (FSE). Il vise à apporter des réponses au processus de décrochage scolaire en tenant compte de son caractère complexe, progressif et multidimensionnel. La philosophie du projet est basée sur le principe des alliances éducatives selon laquelle l'ensemble des acteurs actifs dans la lutte contre le décrochage travaillent ensemble et en concertation afin de proposer les réponses les plus adaptées et pertinentes aux situations vécues par les jeunes.

Au CEFA, il existe aussi un projet appelé CEFAvenir (cofinancé par le FSE) qui met l'accent sur l'accrochage scolaire et professionnel.

### **2.4.3. Développement affectif de l'élève**

En 4ème année, les élèves bénéficient d'animations E.V.R.A.S<sup>1</sup> qui leur offre un espace sûr et ouvert où ils peuvent poser des questions, exprimer leurs préoccupations et acquérir des connaissances précieuses sur le thème de la vie relationnelle, affective et sexuelle. Cette démarche contribue à promouvoir des relations saines, le respect de soi et des autres, ainsi que le consentement.

### **2.4.4. Inclusion**

À l'EP de Verviers, nul ne peut y être discriminé sur base de quelque différence liée au genre, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à la nationalité, à l'origine ethnique ou au handicap. Nul ne peut inciter à la haine ou au harcèlement discriminatoire.

### **2.4.5. Lutte contre le harcèlement**

Mise en place d'une cellule PESH (Pour une Ecole Sans Harcèlement) composée de la direction, d'enseignants, d'éducateurs et du personnel non-enseignant. L'objectif est de détecter et de prendre en charge les faits qualifiés de harcèlement.

### **2.4.6. Frais scolaires et solidarité**

L'établissement respecte le principe de gratuité dans l'enseignement. À ce titre, les parents reçoivent en début d'année une estimation des frais scolaires. Les difficultés financières ne doivent pas être un frein à l'apprentissage, ni à la participation aux activités culturelles, sportives et artistiques proposées par l'établissement.

Notre école a adopté le système de paiement proposé par iT.SCHOOL : <https://epverviers.it-school.be>

---

<sup>1</sup> Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle.



### **2.4.7. Accueil d'élèves primo-arrivants**

Le projet DASPA<sup>2</sup>, mené dans notre école, bénéficie d'un cofinancement du Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF).

Le DASPA est une structure d'enseignement visant à répondre aux objectifs suivants :

- Assurer l'accueil, l'orientation et l'insertion des élèves primo-arrivants et assimilés dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Proposer un accompagnement scolaire et pédagogique adapté aux profils d'enseignement des élèves primo-arrivants (et assimilés). L'accompagnement est lié aux difficultés relatives à la maîtrise de la langue française et à la culture scolaire. Les cours dispensés sont basés sur le FLE (Français Langue Etrangère).
- Pour une durée déterminée, proposer une étape de scolarisation intermédiaire accompagnée d'une intégration progressive avant son insertion, à terme, dans une année d'études.

### **2.4.8. Règlement d'ordre intérieur**

Le R.O.I. est un document important qui explique les règles du vivre-ensemble à l'école. Il définit des règles claires et connues de tous afin de permettre une ambiance sociale et scolaire au sein de l'école polytechnique de Verviers.

## **3. UNE ECOLE OUVERTE SUR LE MONDE**

### **3.1. Communication et collaboration avec la famille**

L'école communique de plusieurs manières avec les familles afin de s'adapter à chacune d'entre elles et de maximiser la transmission adéquate d'informations :

- Mail
- Courrier postal
- Journal de classe
- Bulletin informant de la situation et de l'évolution de la scolarité du jeune
- Réunions de parents organisées plusieurs fois par année scolaire
- Conseil de participation (ouvert aux parents)

### **3.2. Conseil de participation**

Dans une optique de renforcement de la démocratie scolaire et de la participation de la communauté éducative à la vie et à la gouvernance de l'école, le Conseil de participation réunit 4x/an des représentants des Pouvoirs Organisateur, des équipes éducatives, des parents, des élèves et des membres de l'environnement social, culturel et économique de l'école.

Le Conseil joue également un rôle central dans l'amélioration du climat scolaire et du bien-être à l'école, piliers essentiels à la construction des apprentissages. Il traite des sujets importants tels que le projet d'école, le contrat d'objectifs, le ROI, la gratuité dans l'enseignement, l'inclusion, les mécanismes de solidarité...

---

<sup>2</sup> Dispositif d'accueil des élèves primo-arrivants.

### **3.3. Echanges avec d'autres écoles**

Chaque année, au mois de janvier, l'EP de Verviers accueille les élèves des écoles primaires de la région pour une semaine de découverte des options.

L'EP de Verviers est également un lieu d'accueil pour des collègues venus de l'étranger en observation (mobilités extérieures).

Dans le cadre du conseil zonal de l'alternance, il existe des échanges entre le CEFA de l'EP Verviers et celui de Sainte-Claire.

### **3.4. Partenariats avec les opérateurs de la vie sociale, culturelle et économique**

L'EP Verviers collabore avec une multitude de services extérieurs, tels que la Maison Arc-en-Ciel de Verviers, le Cap AMO, le FOREM et des entreprises de la région (stages et contrats d'alternance)...

### **3.5. Activités extra-scolaires**

Différentes activités sportives sont proposées au cours de l'année en dehors de l'école : cross, courses à pied, découverte de sport urbain ou de combat par des moniteurs qualifiés (judo, boxe française, krav maga, parkour...). En collaboration avec l'ASEP (Association Sportive de l'Enseignement Provincial), les professeurs d'éducation physique proposent aussi la participation à différentes compétitions aux 3 degrés d'études (tennis de table, mini-volley et volley-ball, badminton, VTT par équipe sous forme de relais, basket-ball 3 contre 3, football 8 contre 8).

Des activités culturelles et pédagogiques sont également proposées : voyages scolaires, visites d'auteurs en classe, théâtre, cinéma, bowling, patinoire, expo, musée, foires commerciales (Confort Home, Batibouw, Salon de l'auto)...

### **3.6. Promotion de l'établissement**

L'école Polytechnique de Verviers organise chaque année une journée "portes ouvertes". Elle est également présente au Salon SIEP, ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn. Toutes les informations générales sont disponibles en suivant ce lien: <https://www.provincedeliege.be/fr/enseignement/secondaire/fr/epverviers>.

### **3.7. Erasmus+**

Erasmus+ est un programme européen d'échanges, de stages et d'apprentissage à l'étranger pour nos élèves. Visant à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans toute l'Europe et au-delà. Nos élèves ont l'opportunité de participer chaque année à des échanges internationaux grâce auxquels ils peuvent développer des compétences liées à leur futur métier et à la vie d'adulte en devenir.

Les activités encouragent l'échange de bonnes pratiques et l'expérimentation de méthodes innovantes pour relever des défis communs. Elles peuvent également favoriser l'établissement de liens avec des acteur·rice·s extérieur·e·s à l'école et d'autres domaines de l'éducation et de la formation.

## **4. UNE EDUCATION DE QUALITE**

### **4.1. Organisation des études (plein exercice)**

L'EP de Verviers organise un 1er degré commun et un 1er degré différencié. L'établissement organise également un DASPA pour les élèves primo-arrivants.

Au deuxième degré, les élèves sont orientés vers un choix d'option.

Au troisième degré, les élèves perfectionnent leurs acquis et doivent notamment suivre 5 semaines de stage sur l'année.

L'année scolaire est divisée en trois périodes au terme desquelles les élèves reçoivent un bulletin.

L'enseignement dispensé à l'EP Verviers permet d'obtenir différents certificats :

- CEB (1e degré différencié)
- CE1D (1e degré commun)
- CE2D (2e degré)
- CE6P (3e degré professionnel)
- CESS (3e degré)
- Autres (CEFORTEC, steward, gardien de la paix...)

### **4.2. Organisation des études (CEFA)**

Formations en article 45 :

Permet d'obtenir un certificat spécifique

Réorientation vers une 4ème ou 5ème année article 49 ou plein exercice

Formations en article 49 :

Obtention des diplômes et des qualifications identiques à ceux du plein exercice :

- ACP 2D
- CE 6P
- CQ 6
- CESS
- Certificat de gestion

Formations en article 47 :

Formation réservée aux élèves qui restent inscrits dans l'enseignement spécialisé.



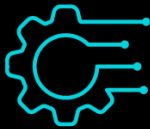
**AGRONOMIE**  
HORTICULTURE



**ECONOMIE**  
VENTE  
GESTION DES TRÈS  
PETITES ENTREPRISES



**CONSTRUCTION**  
CHAUFFAGE-SANITAIRE  
ENGINS DE CHANTIER  
MAÇONNERIE  
MÉNUISERIE



**INDUSTRIE**  
ÉLECTROMÉCANIQUE  
CARROSSERIE  
ÉLECTRICITÉ  
MÉCANIQUE  
SOUDAGE



**SERVICE AUX PERSONNES**  
PRÉVENTION - SÉCURITÉ  
COIFFURE



**INFORMATIQUE**



### **4.3. Pilotage et contrat d'objectifs**

Dans son contrat d'objectifs, l'EP de Verviers a défini 5 objectifs stratégiques :

- ✓ Augmenter la maîtrise des compétences au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés du qualifiant
- ✓ Augmenter l'accrochage scolaire
- ✓ Améliorer les dispositifs d'inclusion et d'accueil des élèves à besoins spécifiques
- ✓ Augmenter le sentiment d'appartenance et renforcer l'esprit d'équipe des membres du personnel
- ✓ Maintenir voire augmenter les indices du bien-être des élèves

Des actions sont menées de manière continue pour atteindre ces objectifs. Celles-ci sont évaluées chaque année et réajustées si nécessaire.

### **4.4. Formation continuée des membres du personnel**

Dans une optique d'amélioration constante de l'enseignement dispensé aux élèves, l'EP de Verviers est soucieuse de la formation continuée des membres du personnel. Ceux-ci sont amenés à suivre chaque année des formations qui répondent aux besoins collectifs. Le personnel se forme également à la sécurité via le secourisme et la prévention incendie.

### **4.5. Supports pédagogiques de qualité**

Les ateliers sont équipés de matériel en adéquation avec les profils de formation, permettant aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires à leur futur métier.

Des manuels scolaires sont distribués chaque année aux élèves comme supports aux apprentissages.

Concernant les syllabi et notes de cours, les professeurs travaillent avec un Centre d'Impression professionnel (CTA de Flémalle). Les documents distribués aux élèves sont imprimés en couleurs lorsque la matière le nécessite.

Les élèves bénéficient d'ordinateurs portables personnels (winbooks) qui sont soit prêtés soit achetés à un prix démocratique via l'école. Des logiciels spécifiques sont également mis à la disposition des élèves selon les cours.

Lors des épreuves externes, les élèves ont la possibilité de passer celles-ci sur des supports adaptés (version agrandie ou version électronique).

De nombreux tableaux et écrans interactifs sont installés dans nos classes.

### **4.6. Parcours de l'Enseignement Qualifiant (PEQ)**

Ce parcours consiste à rendre de compte de l'évolution de la situation des élèves par le biais d'un dossier d'apprentissage (DA). En début de quatrième, chaque élève élabore un DA qui rassemble les travaux évalués dans une perspective formative. Ainsi, ce dossier sera le pilier des remédiations, des ajustements, ou des dépassements à mettre en place en cas de nécessité. L'objectif est de maintenir en éveil la motivation des élèves en réalisant régulièrement des épreuves intégrées et des bilans de leurs apprentissages théoriques et pratiques. Le dossier d'apprentissage indique à chaque élève son degré de maîtrise des compétences tout au long de sa formation. Les modalités et les grilles d'évaluation des épreuves liées au certificat de qualification sont communiquées à chaque épreuve et sont également disponibles dans le dossier d'apprentissage. Le jury de qualification est présidé par le responsable de l'établissement (ou un membre du bureau de la direction qui le représente) et est composé des enseignants (de l'option ou des cours généraux), d'accompagnateur·rice·s

CEFA et, dans certains cas, de représentants des milieux professionnels exerçant la profession dans laquelle la qualification est organisée.

#### **4.7. Intégration des élèves à besoins spécifiques et aménagements raisonnables**

Concernant l'intégration des élèves à besoins spécifiques, l'EP de Verviers collabore avec le Pôle Territorial de Verviers et avec le CPMS. Une quarantaine d'élèves sont suivis en classe par des logopèdes. L'école propose également un suivi personnalisé dans le cadre d'un protocole d'aménagements raisonnables, à la demande des parents et sur base d'un diagnostic établi par un médecin.

L'école dispose de matériel spécifique qui favorisent les apprentissages et soutiennent les élèves dans leurs difficultés (casques anti-bruit, plans inclinés, chuchoteurs, latte de lecture, coussin ergonomique, time timer...).

Des réunions d'intégration auxquelles les parents sont conviés sont organisées 3 fois par an pour assurer le suivi des élèves.

#### **4.8. Stages (plein exercice)**

En 5<sup>ème</sup> et en 6<sup>ème</sup> années, les stages se déroulent en deux « blocs ». Une première période de stage a lieu durant les deux semaines qui précèdent les vacances de printemps. S'en suit une période d'apprentissage/remédiation de deux semaines. La seconde période de stage se déroule ensuite sur trois semaines supplémentaires.

Dans le cadre des stages, les élèves doivent obligatoirement se soumettre à une visite médicale. Ils doivent également faire preuve de proactivité dans la recherche d'un lieu de stage (signature d'une convention). Le maître de stage réalise des visites en entreprise afin d'observer et d'apprécier l'implication des élèves. Un carnet de stage sert d'outil de suivi pour rendre compte des pratiques professionnelles et des nouvelles compétences acquises.

Les stages font partie intégrante de la formation de l'élève et sont obligatoires pour toutes les options. Le certificat de qualification ne peut pas être délivré aux élèves qui n'ont pas effectué les stages.

#### **4.9. Contrats d'apprentissage (CEFA)**

Dans le cadre de leur formation, les étudiants doivent impérativement avoir un contrat d'apprentissage tout au long de l'année scolaire afin de valider leurs unités de qualification. L'accompagnateur/trice aide le jeune dans sa recherche de contrat, s'occupe de la gestion administrative des contrats et des évaluations en entreprise.



